



Dossier de presse

Le déséquilibre
« **freine** notre
développement »

L'éducation...est au ralenti



Réclamons l'équité pour **notre MRC**
mrctheresedeblainville.qc.ca

PROJET SUR LE DÉSÉQUILIBRE DES RESSOURCES GOUVERNEMENTALES DANS LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

ÉDUCATION

Recherche et rédaction : Perrine Lapierre, B. Sc.

Supervision : Jean Goulet, Ph. D. Conseiller aux dossiers régionaux et métropolitains, MRC de Thérèse-De Blainville

Novembre 2007

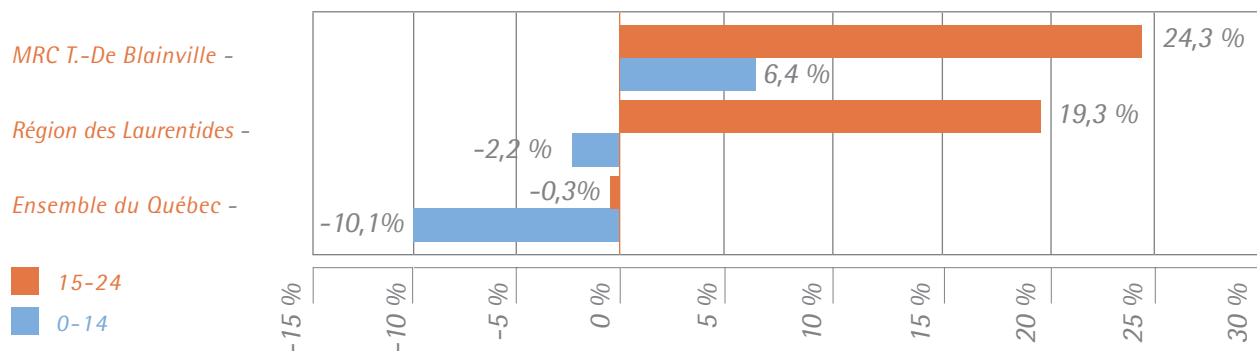


ÉTAT DE LA SITUATION

FAITS SAILLANTS SUR LA POPULATION

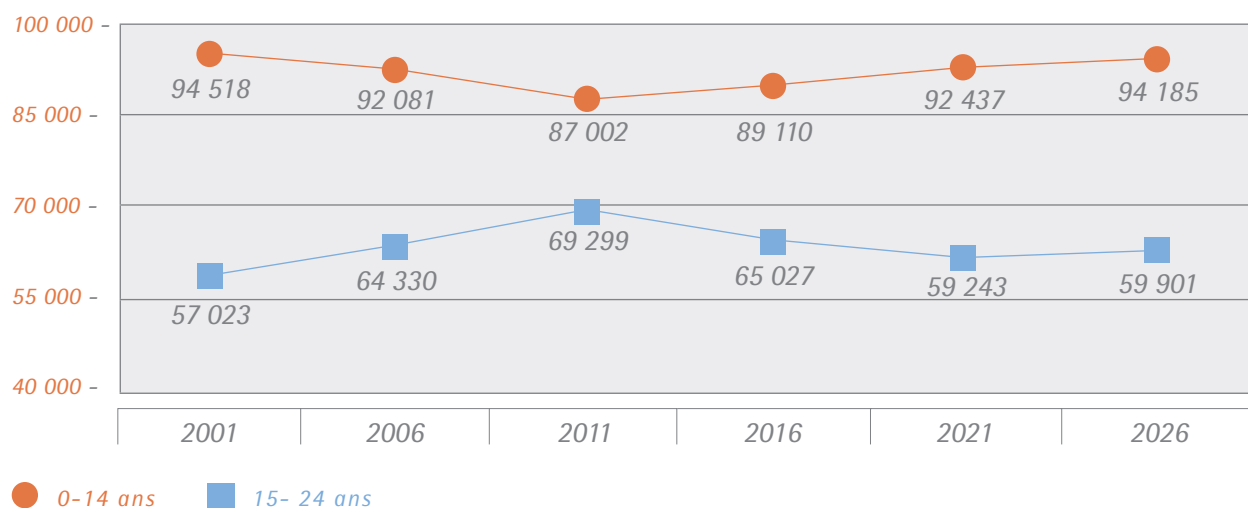
- » . En 2006, la présence des jeunes de 14 ans et moins représentait 21,4% de la population de la MRC de Thérèse-De Blainville, soit une proportion plus élevée que la région (18%) et la province (16,2%). Tandis que ce groupe d'âge diminuait de 10,1% au Québec et de 2,2% dans la région des Laurentides entre 1996-2006, son effectif augmentait de 6,4% dans la MRC de Thérèse-De Blainville (tableau 1).
- . Pour cette même période, la population âgée entre 15 et 24 ans augmentait de 24,3% dans la MRC comparativement à 19,3% dans la région des Laurentides et diminuait de 0,3% pour l'ensemble du Québec (tableau 1).
- . Entre 2001 et 2026, le Québec enregistrera une décroissance pour les groupes d'âge 0-14 ans et 15-24 ans, respectivement de 12,8% et 16,6%, comparativement à une légère décroissance de 0,4% et une augmentation de 5% pour la région des Laurentides (graphique 1).
- . Par ailleurs, le Québec enregistrerait une augmentation inattendue du nombre de naissances portant le taux de natalité à 10,7 en 2006, soit le taux le plus élevé jamais atteint depuis 1997. À son tour, la région des Laurentides affichait le 2^e indice synthétique de fécondité le plus élevé de toutes les régions, soit 1,82 comparativement à un indice moyen de 1,62. Cette situation aura une incidence sur la demande de services dans le domaine de l'éducation au sein de la MRC.

» Tableau 1. Taux de croissance des groupes d'âge 0-14 ans et 15-24 ans, MRC de Thérèse-De Blainville, région des Laurentides et ensemble du Québec, 1996-2006.



Source : Institut de la statistique du Québec. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil15/societe/demographie/demo_gen/pop_age15.htm> et <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil15/societe/demographie/demo_gen/pop_age15_mrc.htm>. Consulté le 20 juin 2007.

» Graphique 1. Évolution et projection de la population âgée de 0-14 ans et 15-24, région des Laurentides, 2001-2026.



Source : Institut de la statistique du Québec (scénario A, édition 2003). En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil15/societe/demographie/pers_demo/pers_demo15.htm>. Consulté le 15 juillet 2007.

ÉTAT DES SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

. Formation scolaire (primaire et secondaire)

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mîles-Îles¹ (CSSMÎ) dessert la clientèle des Basses-Laurentides. Le nombre d'élèves de cette commission y connaît d'importantes fluctuations. De manière générale, la croissance accélérée des dernières années semble se stabiliser pour faire place à une légère décroissance selon les prévisions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), qui devrait néanmoins s'inverser à partir de 2014-2015 (graphique 2). Toutefois, en comparant le nombre observé d'élèves inscrits au niveau secondaire à la CSSMÎ en 2006-2007² (16 047 inscriptions observées) avec les prévisions du MELS pour cette même année³ (15 653 inscriptions prévues), il existe un écart de 2,5%, soit près de 400 élèves de plus que prévu. Bien que ce constat s'appuie sur la base d'une seule année, il suggère néanmoins que les modèles prévisionnels du MELS éprouvent certaines difficultés à prendre en compte la vitesse de croissance démographique qui caractérise la région des Basses-Laurentides.

De plus, il est à noter que le Québec a enregistré une augmentation inattendue du nombre de naissances dans l'ensemble de la province portant le taux de natalité⁴ à 10,7 en 2006, soit le taux le plus élevé jamais atteint depuis dix ans. À son tour, la région des Laurentides affichait le 2^e indice synthétique de fécondité⁵ le plus élevé de toutes les régions, soit 1,82 comparativement à une moyenne québécoise de 1,62 en 2006. Face à ces considérations d'ordre démographique et advenant le maintien de cette tendance dans les prochaines années, les prévisions démographiques actuelles pourraient être révisées à la hausse en ce qui concerne le territoire de la CSSMÎ.

¹ La CSSMÎ dessert les MRC de Thérèse-De Blainville, Deux-Montagnes, Les Moulins et Mirabel.

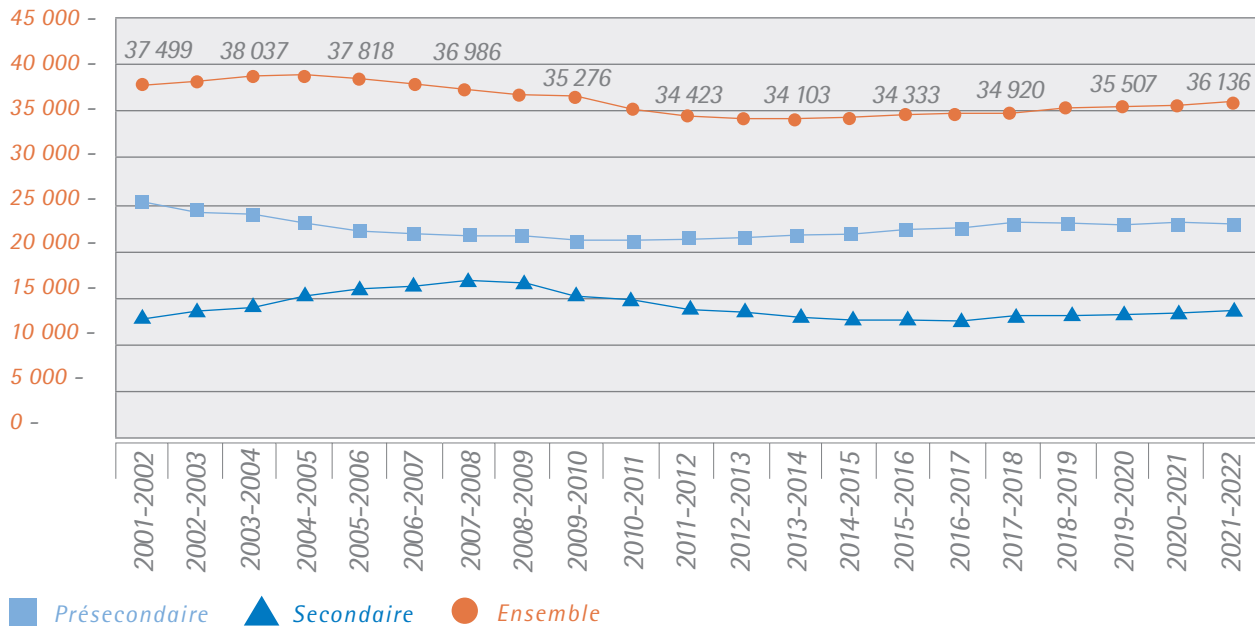
² Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2007. Prévision de l'effectif scolaire de la CSSMÎ. En ligne. <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/prev_prim_sec/document07/CS851pub.pdf>. Consulté le 15 novembre 2007.

³ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2006. Prévision de l'effectif scolaire de la CSSMÎ. En ligne. <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/prev_prim_sec/document06/CS851pub.pdf>. Consulté le 20 juillet 2007.

⁴ Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances annuelles sur la population totale annuelle. Institut de la statistique du Québec. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/401.htm>. Consulté le 20 novembre 2007.

⁵ L'indice synthétique de fécondité est le nombre d'enfants par femme. Institut de la statistique du Québec. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/405.htm>. Consulté le 20 novembre 2007.

» Graphique 2. Observations et prévisions des clientèles présecondaire et secondaire pour la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles, 2001-2002 à 2020-2021.



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (observations 2001-2002 à 2006-2007, prévisions 2007-2006 et suivantes). En ligne. <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/prev_prim_sec/document07/CS851pub.pdf>. Consulté le 15 novembre 2007.

D'autre part, la décroissance globale de l'effectif scolaire dans l'ensemble de la CSSMÎ se traduit inégalement sur l'ensemble du territoire desservi. C'est principalement dans la MRC de Thérèse-De Blainville, et plus particulièrement dans la municipalité de Blainville, au sein du quartier Fontainebleau, que la CSSMÎ enregistrait la plus forte croissance d'inscriptions au niveau primaire. Selon les observations de la CSSMÎ et les prévisions par aire de desserte du MELS, l'école de Fontainebleau connaîtra une croissance de près de 20% entre 2005-2006 et 2008-2009, soit un total de 1 119 élèves en 2008 contre une capacité d'accueil de 534 selon le MELS. C'est pourquoi la CSSMÎ a demandé au MELS une nouvelle école de quartier depuis plusieurs années déjà, demande pour laquelle la CSSMÎ n'a toujours pas reçu de réponse⁶.

Faute d'investissements gouvernementaux suffisants, la CSSMÎ accuse un manque d'espace pour accueillir le nombre croissant d'élèves dans certains secteurs de la MRC de Thérèse-De Blainville. À certains moments dans le passé, la commission s'est vue dans l'obligation d'aménager des installations provisoires pour assurer l'accessibilité de l'enseignement primaire et secondaire. Cette stratégie témoigne du manque d'engagement du gouvernement dans le domaine de l'éducation, obligeant les enseignants de la région à pratiquer dans des conditions précaires. De plus, ce contexte ne présente pas les conditions optimales pour l'apprentissage des enfants. Bien que la revue des aires de desserte permette une répartition des élèves entre les écoles, cette situation augmente le nombre et le temps des déplacements et ainsi, l'accroissement des frais encourus en matière de transport scolaire. De plus, cette alternative a pour incidence d'interrompre la continuité du cursus primaire dans le même établissement d'enseignement pour certains élèves.

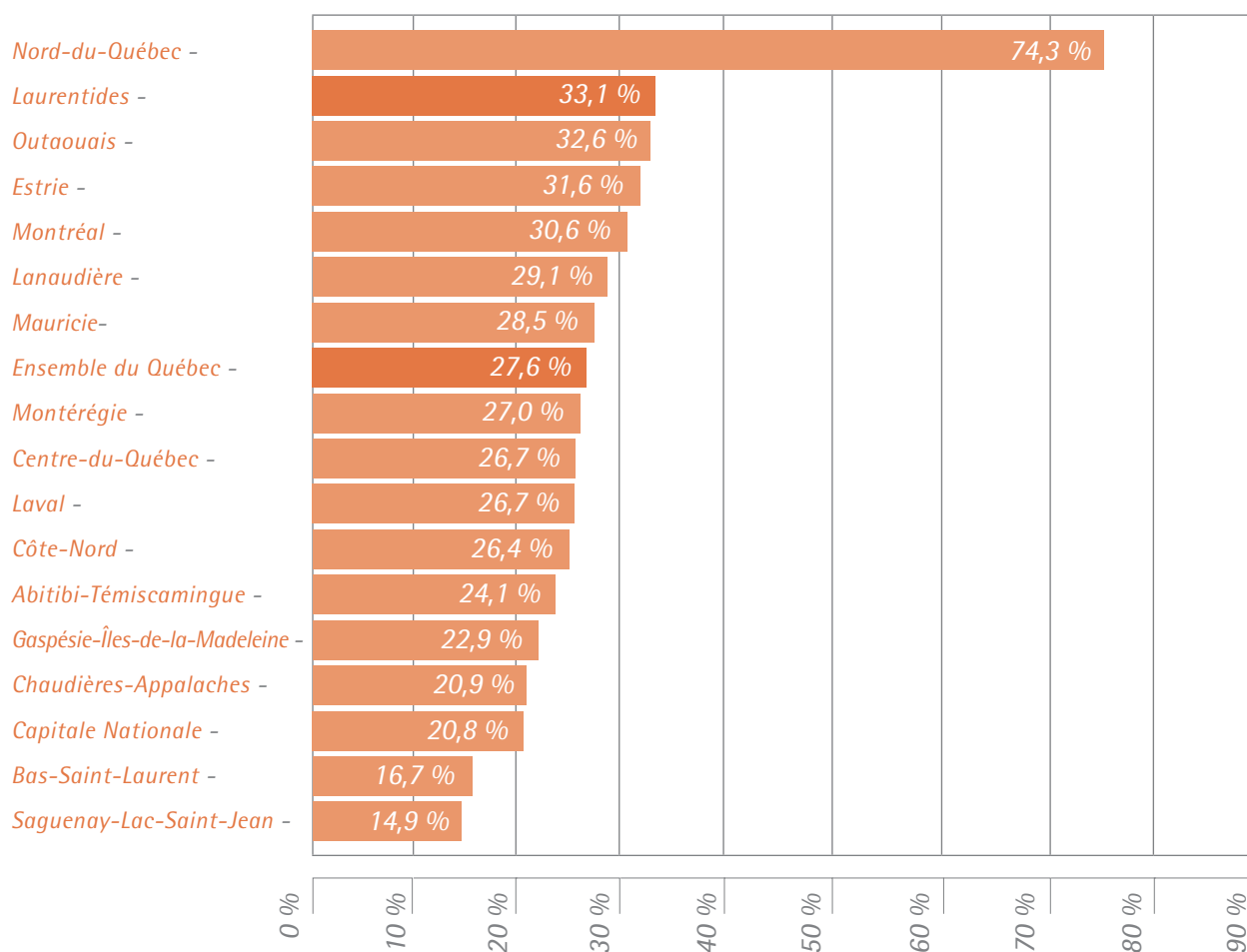
Bien que la situation semble s'être résorbée dans le quartier Fontainebleau, tel qu'indiqué dans le cadre d'organisation scolaire 2008-2009 de la CSSMÎ, et malgré la décroissance générale de sa population scolaire, certains débordements sont à prévoir dans la municipalité de Blainville pour les écoles Notre-Dame-de-l'Assomption, du Plateau Saint-Louis, des Ramilles et de la Renaissance d'ici 2010-2011. Par ailleurs, l'école Rive-Nord à Bois-des-Filion est la seule école secondaire qui connaîtra un débordement de clientèle sur l'ensemble du territoire de la CSSMÎ d'ici 2010-2011. Aussi, bien qu'une décroissance de l'effectif scolaire est prévue dans la municipalité de Boisbriand, la construction domi-

⁶ Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles (2005, p. 16).

culaire du secteur Faubourg Boisbriand aura un impact sur les écoles environnantes. Soulignons que le groupe d'âge 0-14 ans dans la région des Laurentides devrait faire l'objet d'une hausse de 8,3% entre 2011 et 2026 pour rejoindre l'effectif de 2001 (graphique 1), comparativement à une décroissance de 1,8% pour l'ensemble du Québec.

D'autre part, un phénomène préoccupant caractérise la région des Laurentides sur le plan de l'abandon scolaire. Selon le MELs, il s'agit de la région qui affichait le taux le plus élevé de décrochage du secondaire⁷ (33,1%) après le Nord-du-Québec (74,3%) en 2005-2006, et s'élevait au-delà de la moyenne québécoise (27,6%) (graphique 3). Ce sont près de 1 500 jeunes qui interrompent leurs études et plus particulièrement les garçons. Compte tenu d'un marché du travail florissant dans la région depuis les dernières années, les opportunités d'emplois sont nombreuses pour les jeunes et contribuent en partie à l'abandon scolaire. D'ailleurs, pour l'année 2006 le taux d'activité chez les garçons âgés entre 15 et 24 ans était supérieur dans la région (77,2%) comparativement à la moyenne québécoise (67,2%)⁸.

» Graphique 3. Taux de décrochage du secondaire (sorties sans qualification ni diplôme), en formation générale des jeunes, régions administratives et ensemble du Québec, 2005-2006.



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

⁷ Ces résultats ne concernent que les élèves du réseau public. Les sortants sans diplôme, ni qualification répondent à deux critères : (1) ils n'obtiennent pas, durant l'année considérée, ni un diplôme, ni une qualification; (2) ils ne sont pas réinscrits, nulle part au Québec l'année suivante, ni en formation générale, jeunes ou adultes, ni en formation professionnelle, ni au collégial (tiré de l'ISQ : MELs, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs).

⁸ Institut de la statistique du Québec. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil15/societe/marche_trav/indicat/tra_h15.htm>. Consulté le 14 octobre 2007.

Aussi, la région des Laurentides se place parmi les quatre régions qui détiennent le plus bas taux d'obtention de diplôme d'études secondaires⁹ avec seulement 78,7%, comparativement à 85,4% pour l'ensemble du Québec pour l'année 2004-2005 (graphique 4). Or, le marché du travail actuel tend davantage à favoriser les personnes plus scolarisées. Par conséquent, la faible qualification d'une proportion importante de jeunes aura non seulement un impact négatif sur leur intégration au marché du travail, mais freinera ultérieurement le développement économique régional.

» Graphique 4. Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, région des Laurentides et ensemble du Québec, 2004-2005.



Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2006, p.81).

De manière générale, le Québec voyait le nombre d'inscriptions au collégial chuter de 3,1% entre 2000 et 2005. À l'inverse, certaines régions se démarquaient par une progression du nombre d'inscriptions, soit Lanaudière (30,6%), Laval (10,5%) l'Outaouais (5,3%), Montréal (2,6%) et les Laurentides (2%) (tableau 2). Sur les deux cégeps disponibles dans la région des Laurentides, seul le Collège Lionel-Groulx affichait une augmentation du nombre de ses inscriptions avec près de 6% pour cette même période. Les prévisions du MELS offrent de meilleures perspectives pour l'ensemble du Québec d'ici 2010. La région des Laurentides afficherait la croissance la plus importante de la province entre 2005 et 2010, avec 37,7%, suivi de Laval (30,2%) et de Lanaudière (25,9%). Cette situation atteste la vitesse de croissance démographique qui caractérise la couronne nord de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et par conséquent, la nécessité d'apporter des investissements gouvernementaux à la hauteur de ces nouveaux besoins. Soulignons qu'entre 1981 et 2001, ce même secteur enregistrait la plus forte croissance démographique de la CMM avec un taux de 71,7%¹⁰.

À son tour, les données de l'Institut de la statistique du Québec témoignent de l'augmentation soutenue de la population étudiante dans la région des Laurentides depuis les quinze (15) dernières années. La croissance de la population âgée entre 15 et 24 ans devrait atteindre près de 41% pour la période 2001-2011. Précisons que la clientèle du Collège Lionel-Groulx provient majoritairement des MRC de Thérèse-De Blainville, Deux-Montagnes et Mirabel, dans une proportion de 62%¹¹. Aussi, ces trois MRC afficheront un des taux de croissance démographique les plus élevés de la province entre 2001 et 2026, soit 28,3 % comparativement à 9,3% pour l'ensemble du Québec¹². Cette augmentation représente près de 70 000 personnes, soit 51% de la croissance totale de la région des Laurentides et 10,1% de la province pour cette période.

⁹ Ce taux est établi en considérant le premier diplôme d'études secondaires obtenu. Il est la mesure de la proportion d'une génération qui persévère jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (MDEIE, 2006, p. 80).

¹⁰ Communauté métropolitaine de Montréal (tiré de Statistique Canada, 2005, p.22).

¹¹ La clientèle du Collège est complétée par Laval (7%), la région de Lanaudière (7%), ainsi que par la région des Laurentides et le reste du Québec (selon les statistiques du Collège Lionel-Groulx, 2007).

¹² Institut de la statistique du Québec, projections démographiques selon le scénario A (édition 2003), 2001-2026. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil15/societe/demographie/pers_demo/pers_demo15_mrc.htm>. Consulté le 15 juillet 2007.

» Tableau 2. Nombre d'élèves inscrits à l'enseignement ordinaire et à temps plein, régions administratives et ensemble du réseau collégial public, observations 2000 et 2005 et prévisions 2010.

Région administrative	Observations 2000 n	Observations 2005 n	Prévisions 2010 n	Variation 2000-2005 (%)	Variation 2005-2010 (%)
Bas-Saint-Laurent	6 267	5 307	5 185	-15,3 %	-2,3 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 199	7 710	7 600	-16,2 %	-1,4 %
Capitale Nationale	19 280	17 621	19 719	-8,6 %	11,9 %
Mauricie	5 769	5 067	5 380	-12,2 %	6,2 %
Estrie	6 335	6 321	7 046	-0,2 %	11,5 %
Montréal	47 983	49 245	57 422	2,6 %	16,6 %
Outaouais	4 260	4 487	5 619	5,3 %	25,2 %
Abitibi-Témiscamingue	2 368	2 180	2 279	-7,9 %	4,5 %
Côte-Nord	1 478	1 188	1 220	-19,6 %	2,7 %
Nord-du-Québec	131	92	58	-29,8 %	-37,0 %
Gaspésie - Île-de-la-Madeleine	1 198	1 171	1 244	-2,3 %	6,2 %
Chaudières-Appalaches	5 770	5 399	5 522	-6,4 %	2,3 %
Laval	4 402	4 863	6 333	10,5 %	30,2 %
Lanaudière	3 027	3 952	4 976	30,6 %	25,9 %
Laurentides	6 856	6 991	9 627	2,0 %	37,7 %
Montérégie	18 621	17 272	20 147	-7,2 %	16,6 %
Centre-du-Québec	3 002	2 542	2 949	-15,3 %	16,0 %
Ens. du réseau collégial public	145 946	141 408	162 326	-3,1 %	14,8 %

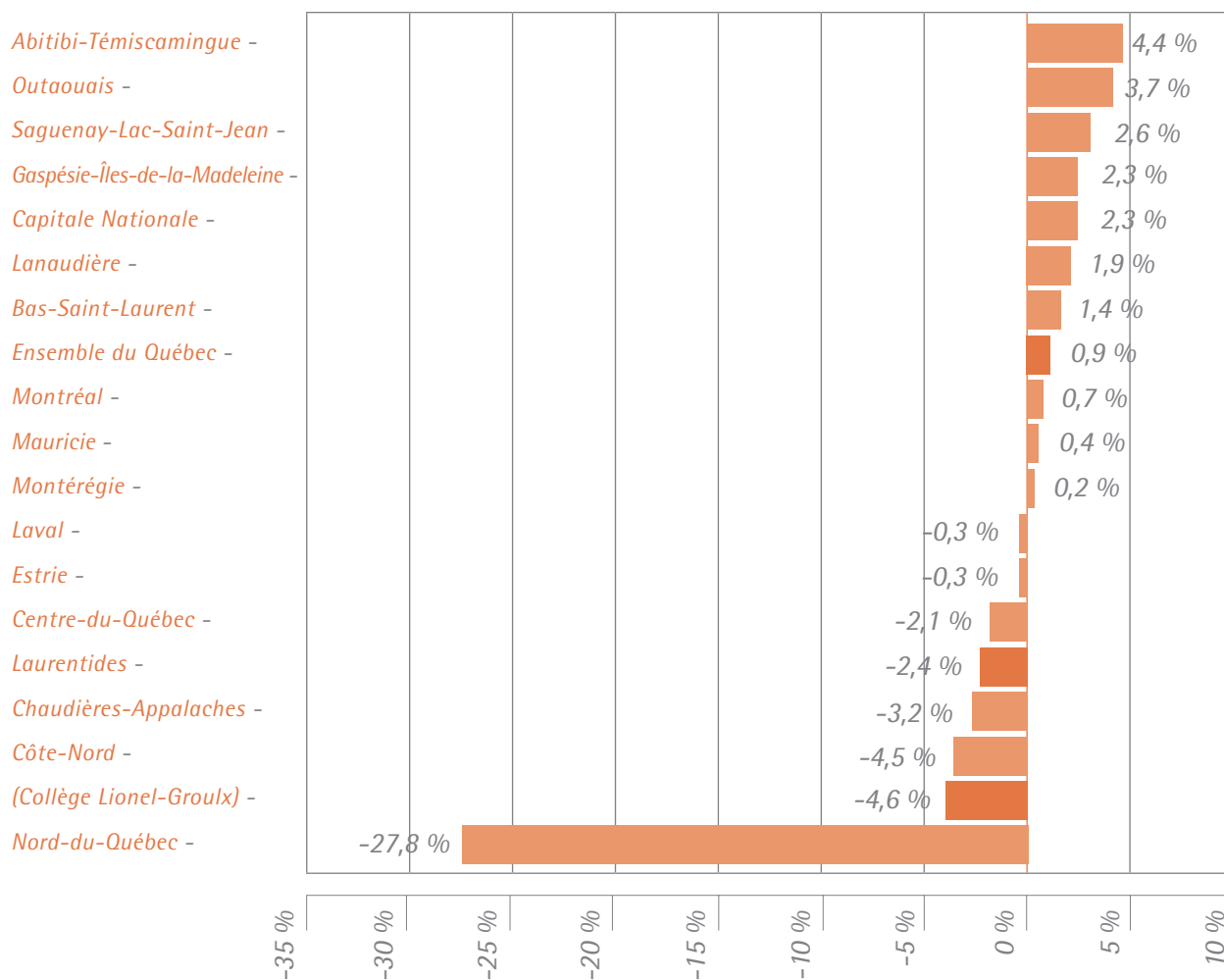
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2007. *Prévisions 2006-2015 du collégial. Enseignement ordinaire, temps plein. p. 30-31 (système prévisionnel SIPEEC, 2006).*

En effet, le nombre d'inscriptions au Collège Lionel-Groulx n'a cessé de croître depuis les dernières années faisant du manque d'espace un des principaux problèmes à gérer. Malgré les stratégies déployées par la direction de l'établissement, la situation s'avère de plus en plus difficile compte tenu des faibles investissements gouvernementaux. Le tableau précédent démontre que les établissements collégiaux de ce territoire, et plus spécifiquement dans sa partie nord (Laurentides, Laval et Lanaudière), présentent également une forte croissance de leurs effectifs étudiants.

Par ailleurs, une étude du MELS sur les prévisions du collégial pour la période 2006-2015, démontre que les inscriptions totales dans le réseau public ont été surévaluées de 0,9% en 2005. Or, cette même étude reconnaît avoir sous-évalué l'effectif d'étudiants dans la région des Laurentides de 2,4% par rapport aux prévisions de 2004, et de 4,6% pour le Collège Lionel-Groulx, soit l'équivalent de 170 étudiants (graphique 5). Il est à noter que si la région du Nord-du-Québec affiche un écart de 27,8%, celui-ci ne représente que vingt (20) inscriptions de plus dans les faits. Dans le même ordre d'idée, une étude réalisée par Fiona Akins (2007) démontre que le nombre réel d'inscriptions relevé par le Collège est supérieur aux prévisions établies par le MESL et suggère par le fait même, que ce dernier sous-évalue systématiquement le nombre d'étudiants inscrits. À partir des quatre dernières années (2003-2006), le MESL aurait sous-estimé en moyenne par 4,5% les chiffres constatés par le Collège. Les dernières prévisions du MELS semblent avoir été réajustées. En effet, les prévisions pour 2010 sont passées de 4 837 inscriptions en date de 2005 à 5 202 inscriptions en 2006, soit 365 inscriptions de plus. Malgré l'apport de ces corrections, les écarts persistent.

Ces résultats suggèrent l'hypothèse suivante. Les modèles prévisionnels du MELS ne prennent pas en compte la vitesse de croissance démographique qui distingue la région des Basses-Laurentides dans l'ensemble québécois. Outre le nombre de naissances dans la région, l'important développement que connaît ce secteur attire bon nombre de ménages qui s'installent majoritairement dans le sud de la région des Laurentides. Entre 1991 et 2001, cette région connaissait le solde migratoire interrégional le plus important du Québec avec plus de 46 000 personnes¹³ venant s'y établir. Cette situation a un impact significatif sur l'effectif du Collège Lionel-Groulx.

» Graphique 5. Comparaison des écarts entre l'effectif prévu et l'effectif réel à l'automne 2005, dans le réseau public, à l'enseignement ordinaire à temps plein, Collège Lionel-Groulx, régions administratives et ensemble du Québec.



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007, p. 11). * L'écart pour la région du Nord-du-Québec ne représente que 20 inscriptions comparativement à 170 pour le Collège Lionel-Groulx.

¹³ Institut de la statistique du Québec. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migr_t_poplt_imigr/migr_interregion_synthese.htm>. Consulté le 15 août 2007.

Face à l'absence d'une reconnaissance gouvernementale sur les réalités qui prévalent dans la région des Basses-Laurentides, la clientèle actuelle et future du Collège Lionel-Groulx affiche une situation peu avantageuse à l'échelle provinciale. Les prévisions plus faibles ont sans doute l'avantage de limiter les investissements auprès des établissements d'enseignement. Or, devant l'urgence de la situation, le Collège Lionel-Groulx a reçu une aide financière du gouvernement avec l'objectif de mettre en place des installations provisoires pour accueillir l'ensemble des étudiants inscrits à l'automne 2007, soit près de 4 600 étudiants comparativement à une capacité initiale de 3 800 étudiants. Cette aide ponctuelle constitue une reconnaissance partielle de la situation qui affecte le Collège Lionel-Groulx. Néanmoins, ces aménagements modulaires ne règlent pas la question des espaces complémentaires dédiés à l'aménagement d'une cafétéria, de bibliothèques et de salles d'étude, d'installations sanitaires, d'équipements sportifs, etc.

Il est à noter que le MELS a récemment autorisé l'augmentation de la capacité d'accueil du Collège Lionel-Groulx à compter de l'année 2007-2008, portant le nombre d'étudiants à 4 800. Néanmoins, il faudra revoir ce devis scolaire à brève échéance afin d'accueillir la progression constante des jeunes qui veulent poursuivre leurs études dans la région. En effet, le MELS prévoit 9 627 inscriptions au collégial dans la région d'ici 2010, dont 5 173 pour le Collège Lionel-Groulx (tableau 2). Compte tenu de la croissance économique rapide qui caractérise la région des Laurentides, l'offre de places suffisantes dans le réseau collégial public favorisera la rétention des jeunes dans la région pour qu'ils y occupent les milliers d'emplois disponibles actuellement et ceux qui seront créés dans un futur proche.

. Formation universitaire

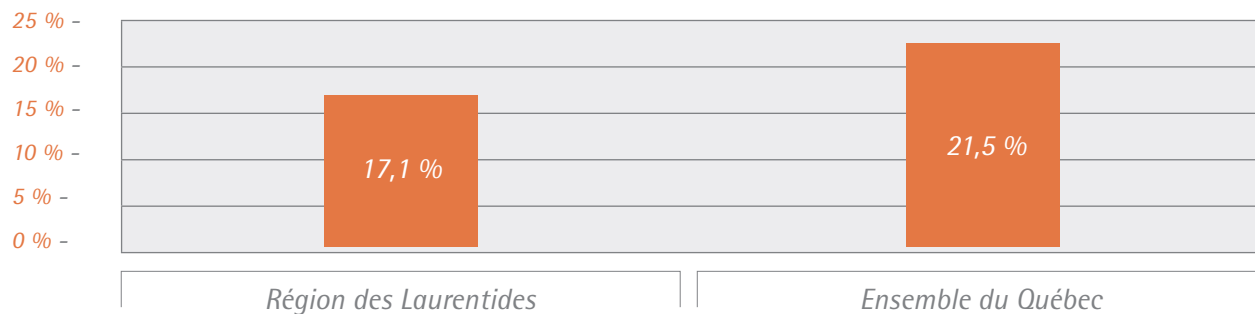
Malgré son poids démographique au sein de la province, soit le 4^e en importance avec une part relative de 6,8% en 2006, la région des Laurentides ne possède aucune université sur son territoire. En comparaison avec certaines régions, tel que l'Estrie, le Centre-du-Québec et l'Outaouais, dont leur population bénéficie de la présence d'au moins une université, il appert que le bassin démographique de la région des Laurentides présente une masse critique pouvant assurer une offre élargie de services d'enseignement supérieur.

» Tableau 3. Nombre d'établissements universitaires et population, régions administratives, 2006.

Région administrative	Population 2006 <i>n</i>	Université <i>n</i>
<i>Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>	274 095	1
<i>Estrie</i>	302 161	2
<i>Outaouais</i>	347 214	1
<i>Abitibi-Témiscamingue</i>	144 835	1
<i>Gaspésie - Île-de-la-Madeleine</i>	95 872	1
<i>Laurentides</i>	518 621	0

Jusqu'à tout récemment l'offre de services hors campus des universités montréalaises se concentrait à Laval et dans la région de Lanaudière. Seule l'Université du Québec en Outaouais possédait une antenne dans le nord des Laurentides, soit à Saint-Jérôme et à Mont-Laurier, présentant une offre limitée. En 2005, dans la région des Laurentides, 17,1% des travailleurs détenaient un diplôme universitaire comparativement à 21,5% pour l'ensemble du Québec (graphique 6). L'absence de services universitaires au sein du territoire suggère une explication à cette disparité. En effet, il existe une relation positive entre la proximité d'un établissement d'enseignement et le taux de diplomation au sein de la population. La forte augmentation du taux de diplomation au collégial qui a suivi l'avènement des cégeps au Québec est un exemple éloquent de cette relation.

Graphique 6. Proportion des travailleurs de 15 ans et plus possédant un diplôme d'études universitaires, 2005.



Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2006, p. 87)

Depuis 2005, la région des Basses-Laurentides, regroupant les MRC de Thérèse-De Blainville, Deux-Montagnes et Mirabel, s'est dotée d'une structure permettant d'offrir des formations universitaires spécifiques à l'ensemble de ses résidents. Le Pôle universitaire des Basses-Laurentides vient donc compléter la gamme de services d'enseignement déjà présents au niveau primaire, secondaire et collégial.

Ces trois MRC regroupaient 265 948 personnes en 2006, soit plus de 50% de la population régionale. En juin 2007, le Pôle universitaire comptait près de 180 étudiants et celui-ci s'attend à recevoir le double d'inscriptions pour la prochaine année. Étant donné la demande croissante, cette initiative régionale démontre l'existence d'un véritable besoin. La clientèle du Pôle provient même des secteurs limitrophes des Basses-Laurentides, soit de Terrebonne, Saint-Jérôme et Laval et renforce la pertinence d'un tel service dans la région. Or, le Pôle peut difficilement répondre seul à cette demande et par conséquent, requiert le support du gouvernement.

De plus, une récente étude de marché¹⁴ portant sur les besoins de formation universitaire de la population des Basses-Laurentides, démontre qu'il existe une demande importante en formation de premier cycle (baccalauréat) avec plus de 75% des répondants qui ont exprimé leur intérêt dans la poursuite d'une formation universitaire. Selon les résultats obtenus, 17 % des répondants déclarent qu'il est très probable qu'ils s'inscrivent si des cours universitaires étaient offerts dans la région, soit 23 600 personnes. Ce sont également les formations en administration, sciences de la santé, éducation et génie qui suscitent le plus d'intérêt au sein de la population et auxquels le Pôle universitaire souhaite répondre.

En matière de financement, le Pôle universitaire possède un budget annuel de 300 000\$ dont 50% provient du MESL (enveloppe sur trois ans). Ce montant démontre que le Pôle universitaire est un service peu dispendieux en regard des retombées qu'il génère pour la collectivité. Or, il est possible d'entrevoir que le contexte actuel de sous-financement des universités peut affecter les services hors campus. À cet égard, l'équipe du Pôle et ses partenaires craignent que cette situation ait une incidence sur les activités de l'organisme et altèrent les relations déjà établies avec le monde universitaire. Cette crainte est d'autant plus justifiée qu'il n'existe aucune garantie de renouvellement du financement en provenance du MELS. Compte tenu de l'absence d'établissement universitaire dans la région des Laurentides, contribuant ainsi à l'augmentation des déplacements et des déménagements vers l'extérieur de la région, le support du MESL est essentiel afin d'assurer le fonctionnement de cet organisme en vue de répondre adéquatement à la demande existante.

¹⁴ Cette étude a été réalisée par la firme Jolicoeur et Associés à la demande du Pôle universitaire des Basses-Laurentides. Un sondage téléphonique a été effectué entre avril et mai 2007 et ce sont 900 entrevues qui ont été complétées pour un taux de réponse de 58%.

En plus d'assurer une main-d'œuvre qualifiée aux entreprises implantées dans la région des Basses-Laurentides, contribuant ainsi au développement économique de la région et de la province, l'obtention d'un diplôme universitaire par une personne s'avère rentable pour l'État, tel que le reconnaît une étude publiée par le MELS. En effet, plus une personne est instruite, plus ses revenus seront élevés. Par conséquent, « ce revenu additionnel profite non seulement à la personne plus instruite, mais également à la collectivité. En effet, grâce à la fiscalité, les administrations publiques obtiennent une partie importante du supplément de revenu obtenu par l'individu plus instruit »¹⁵.

. Marché du travail et formation

La région des Laurentides et la MRC de Thérèse-De Blainville connaissent un vieillissement de population au même titre que l'ensemble du Québec. Toutefois, ce phénomène sera plus marqué dans la MRC avec une croissance de 32,2% chez les personnes âgées de 65 ans et plus entre 2006 et 2011, comparativement à 24,1% dans la région et 15,7% pour le Québec, traduisant ainsi de nombreux départs à la retraite¹⁶. Par ailleurs, la région connaît une croissance économique plus rapide que les autres régions du Québec. Selon la Direction de la planification et du partenariat de la région des Laurentides, la région affichera la plus forte augmentation du nombre de personnes en emploi pour la période 2006-2010, soit un taux moyen de 1,9% comparativement à 1,2% pour l'ensemble du Québec. Par conséquent, cette conjoncture pose un défi de taille pour les entreprises en matière de recrutement de main-d'œuvre qualifiée.

Le marché du travail florissant dans la région est néanmoins confronté à un niveau d'abandon scolaire exceptionnel. La préférence des entrepreneurs pour une main-d'œuvre davantage scolarisée engendre le retour aux études de nombreux décrocheurs, constituant ainsi un bassin de clientèle important pour la formation générale des adultes dans la région. Selon le MELS, le nombre de personnes inscrites en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région des Laurentides augmentait de 26,3% entre 1999-2000 et 2001-2002, soit deux fois plus que pour l'ensemble du Québec (14%) (graphique 7). Entre 2000-2001 et 2004-2005, la CSSMÎ voyait son effectif en formation générale des adultes augmenter de 14%¹⁷. Malgré l'accroissement de la demande, l'intégration de nouveaux élèves dans les programmes existants est limitée, ceux-ci ayant déjà atteint leur pleine capacité.

L'accroissement de la demande se confirme également pour la formation professionnelle dont la progression régionale (23,9%) était cinq fois supérieure à celle de la province (4,2%) entre 1999-2000 et 2001-2002 (graphique 7). À son tour, la CSSMÎ affichait une hausse de 27,1% du nombre d'élèves inscrits entre 2000 et 2005. Néanmoins, entre 2003-2004 et 2004-2005, la CSSMÎ enregistrait la première décroissance de son effectif durant cette période quinquennale¹⁸. Cette situation n'est pas le fruit direct d'un financement gouvernemental insuffisant. En fait, la CSSMÎ possède une carte de programmes limitée qui offre peu d'alternatives à la population des Basses-Laurentides, contrairement à Laval et à Saint-Jérôme. À titre d'exemple, la commission scolaire de la Rivière-du-Nord enregistrait une progression ininterrompue de plus de 50% de sa clientèle entre 2000 et 2005. Compte tenu de la croissance démographique, de la forte densité de population dans les Basses-Laurentides, ainsi qu'un taux élevé de décrochage scolaire dans la région et des besoins spécifiques du marché du travail, la révision et la bonification de la carte de programmes de la CSSMÎ s'avère plus que souhaitable.

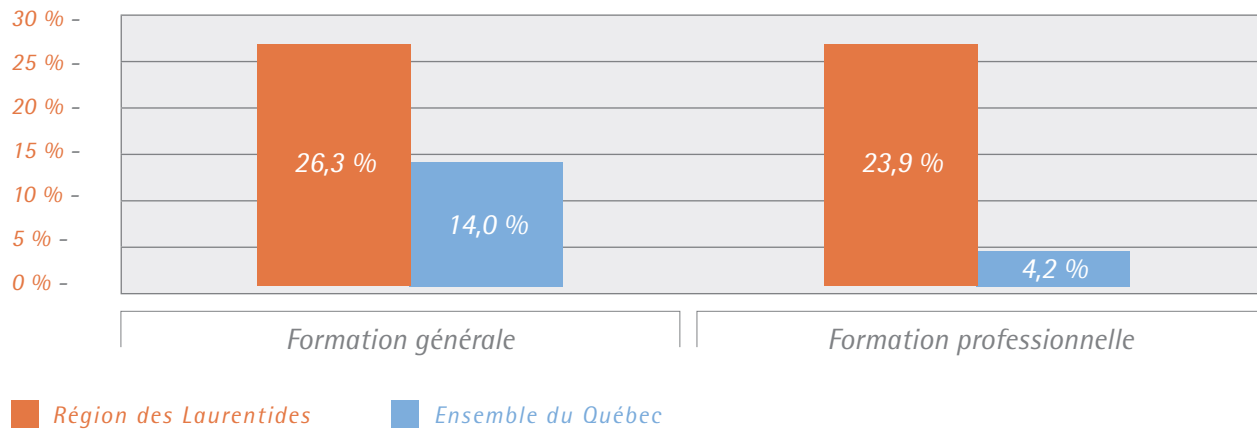
¹⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs (2005, p. 1).

¹⁶ Des projections basées sur des données de la Régie des rentes du Québec (RRQ) donnent un aperçu du potentiel de besoins en main-d'œuvre générés par les départs à la retraite. Selon ces estimations, le nombre de personnes à la retraite augmentera d'environ 31 000 entre 2006-2010 pour la région des Laurentides (tiré du Plan d'action annuel d'Emploi-Québec 2007-2008 – Région des Laurentides).

¹⁷ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des régions (2006, tableau 3.10).

¹⁸ *Ibid* (2006, tableau 3.7).

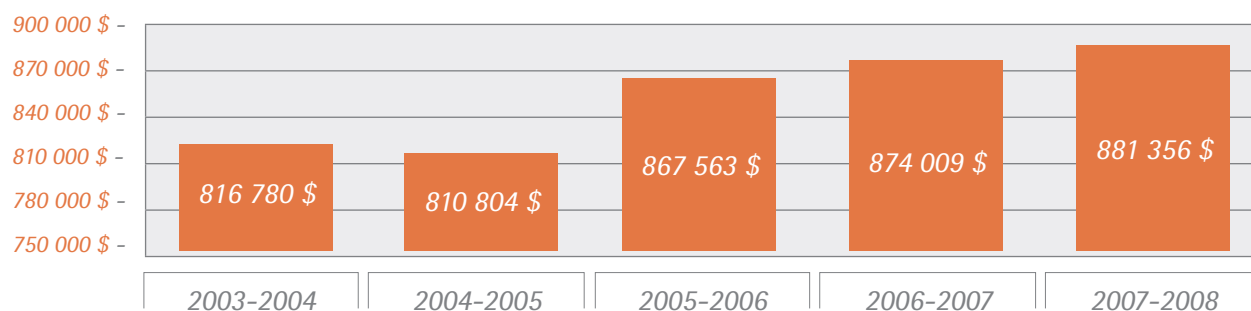
» Graphique 7. Taux de croissance du nombre de personnes inscrites en formation générale des adultes et en formation professionnelle, région des Laurentides et ensemble du Québec, 1999-2000 à 2001-2002.



Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2006, p. 87).

Bien que la formation de base soit fondamentale, le contexte de mondialisation économique entraîne des changements technologiques et organisationnels rapides qui suscitent des besoins en formation continue. En effet, la main-d'œuvre qualifiée est plus que jamais un déterminant important pour améliorer la compétitivité et la productivité des entreprises. Or, malgré la demande croissante pour la formation continue dans la MRC de Thérèse-De Blainville, les ressources gouvernementales sont insuffisantes. À titre d'exemple au niveau collégial, le Collège Lionel-Groulx a connu un ajustement de son enveloppe entre 2003-2004 et 2005-2006 avec une hausse de 50 000\$ (graphique 8), soit à peine supérieure pour suivre l'indexation au coût de la vie et largement insuffisante pour permettre la création d'une nouvelle attestation d'étude collégiale (AEC), dont les coûts sont évalués à 100 000\$. Depuis 2005-2006, ce montant n'a pas connu de hausse significative. Le manque de financement en matière de formation continue a récemment contraint le Collège à reporter une AEC en sécurité informatique à laquelle 18 adultes sans emploi étaient inscrits. Ainsi, le Collège ne peut remplir pleinement sa mission éducative et la réintégration au marché du travail s'avère plus difficile pour les individus. De plus, il semble que l'enveloppe provinciale n'ait pas connu de redistribution entre les régions depuis plusieurs années et ce, malgré la fluctuation des besoins sur l'ensemble du territoire. Face au contexte démographique et économique favorable qui prévaut dans la région des Basses-Laurentides, et plus particulièrement dans la MRC de Thérèse-De Blainville, le Collège ne peut livrer ces services en quantité suffisante et ce, malgré les besoins exprimés.

» Graphique 8. Croissance de l'enveloppe allouée à la formation continue pour le Collège Lionel-Groulx, 2003-2004 à 2007-2008.



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (transmis par le Collège Lionel-Groulx, 2007).

Par ailleurs, Emploi-Québec administre une mesure à la formation de la main-d'œuvre (MFOR, volets individus et employeurs). Pour l'année 2005-2006, cette mesure représentait 51,2% des engagements totaux de la région des Laurentides. Ce sont 2 508 personnes et 189 entreprises qui ont bénéficié de cette mesure en 2005-2006, soit 5,8% et 52,2% de plus qu'en 2003-2004¹⁹. La progression de la demande pour la formation continue se fait particulièrement sentir dans la région des Basses-Laurentides où le nombre d'entreprises y est en plus forte concentration. À titre d'exemple, le Centre local d'emploi (CLE) de Sainte-Thérèse consacrait en 2005-2006 52% (3,81 M\$) de son budget global à l'ensemble des mesures relatives à la formation continue. Cette proportion grimpe à 61% en 2006-2007, soit 4,63 M\$²⁰. L'augmentation de la part relative du budget du CLE de Sainte-Thérèse, soit 17,3% en l'espace d'une seule année, traduit l'existence réelle de besoins relatifs à la formation continue dans la MRC de Thérèse-De Blainville.

Finalement, soulignons que le gouvernement mise sur l'augmentation de l'immigration dans la région des Laurentides afin de répondre aux besoins grandissants des entrepreneurs en matière de main-d'œuvre²¹. Déjà, la population immigrante admise entre 1996-2000 et 2001-2005 et installée dans la région en 2007 a augmenté de 27%, totalisant 5 384 immigrants pour cette période²². Leur intégration sur les plans social et professionnel constitue un réel défi. L'apprentissage du français et l'octroi de formations d'appoint afin de mettre à niveau les compétences des personnes immigrantes dans certains secteurs sont jugés essentiels par les autorités publiques. Or, la situation actuelle démontre un manque de ressources gouvernementales dans la formation de la main-d'œuvre. Les montants des enveloppes octroyées pour la formation en générale, ainsi que les options consentis dans les établissements de la région, nécessitent une révision afin d'offrir une réponse adéquate tant aux individus qu'aux entrepreneurs pour permettre à la région des Laurentides et la MRC de Thérèse-De Blainville de demeurer compétitives sur la scène économique internationale.

¹⁹ Emploi-Québec, *Rapports de gestion annuelle (2006-2005, 2003-2004)*.

²⁰ Informations transmises par le CLE de Sainte-Thérèse.

²¹ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (*Plan d'action, 2007*).

²² Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Direction de la recherche et de l'analyse prospective (2007)*.

Le territoire des Basses-Laurentides, incluant la MRC de Thérèse-De Blainville, possède une situation démographique et économique particulière. À la jonction de ces deux aspects, l'accessibilité et la disponibilité des services dans le domaine de l'éducation constituent un enjeu de taille. Le constat de l'inadéquation entre les investissements gouvernementaux et les besoins réels dans le domaine de l'éducation questionne la vision du gouvernement actuel.

Le taux élevé de décrochage scolaire dans la région des Laurentides entraîne un faible taux de diplomation et par conséquent, un nombre plus restreint d'élèves qui accèdent aux études collégiales et universitaires. Pourtant, la scolarité constitue plus que jamais un déterminant majeur de l'intégration au marché du travail. Face à l'absence de services d'enseignement au niveau universitaire, la population a dû suppléer elle-même à cette situation par la création du Pôle universitaire des Basses-Laurentides. À ce chapitre, le taux régional de travailleurs ayant un diplôme universitaire (17,1%) est inférieur à la moyenne québécoise (21,5%) et atteste le retard cumulé en matière d'éducation. La proximité s'avère être un élément décisif dans la poursuite des études. Ainsi, la population de la région des Laurentides, de par son poids démographique, devrait pouvoir bénéficier d'un meilleur accès aux services d'enseignement.

Aussi, la vitesse de croissance démographique dans la région des Laurentides et la MRC de Thérèse-De Blainville, attribuable en grande partie au solde migratoire interrégional, ne trouve pas écho dans les prévisions du MELS. Par conséquent, les besoins liés à l'augmentation rapide des effectifs scolaires et collégiaux reçoivent une réponse tardive du gouvernement. Le manque d'espace et de places dans le réseau de la région des Laurentides oblige les élèves et les étudiants à franchir de longues distances, situation qui ne constitue pas une condition optimale pour l'apprentissage de ces clientèles. Bien que la situation semble vouloir se résorber pour la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles, le cas du Collège Lionel-Groulx est un exemple patent de l'attitude réactive du gouvernement. Celle-ci met en péril la qualité de l'éducation et place les usagers du système public d'éducation de la région comme des usagers de second ordre par rapport aux autres régions du Québec. Si « le gouvernement souhaite que les collèges demeurent un levier puissant de formation et qu'ils continuent de contribuer à l'essor du Québec »²³, l'octroi d'un financement reconnaissant la situation particulière dans la région des Basses-Laurentides est indispensable. La croissance de l'effectif collégial fournit un levier important pour les activités que le Collège peut mener dans le cadre du développement régional. C'est aussi une opportunité pour les employeurs actuels et futurs à la recherche de main-d'œuvre qualifiée, dont les besoins auront tendances à croître dans les prochaines années, compte tenu des nombreux départs à la retraite anticipés et de la croissance économique rapide qui distingue la région dans le contexte québécois.

À ce chapitre, la formation générale aux adultes, la formation professionnelle et la formation continue représentent des stratégies complémentaires pour combler ces besoins d'ordre économique, en plus d'encourager la réintégration au marché du travail de certains groupes, dont les décrocheurs, et en favorisant l'amélioration de la productivité des entreprises. Compte tenu du contexte économique et démographique favorable de la région des Laurentides et de la MRC de Thérèse-De Blainville, la demande pour ces types de formation y est en constante progression. Or, les budgets octroyés par le gouvernement aux différents établissements et organismes qui assurent ces services à la population n'évoluent pas au même rythme que les besoins exprimés. Par ailleurs, la carte de programmes de la CSSMÎ offre un choix limité qui ne répond pas toujours aux réalités du marché du travail de la région.

La mise sur pied d'un réseau d'éducation accessible pour tous, au tournant des années 60, avait pour objectif de relever les défis de la modernisation de la société. Avec le contexte de la mondialisation et la tertiarisation de l'économie, les défis en éducation ont évolué. Aussi, le Québec affiche un taux de diplomation universitaire chez les personnes de 25 ans et plus inférieur à la moyenne nord-américaine. Ce retard est préoccupant en regard des objectifs économiques de la région métropolitaine de Montréal dans lequel s'inscrit la MRC de Thérèse-De Blainville et dont l'avenir se joue dans l'ensemble nord-américain. Depuis les années 90, l'émergence d'une économie basée sur le savoir, comme nouvel avantage compétitif, devrait plus que jamais faire de l'éducation une priorité nationale. Dans ce contexte et compte tenu de la croissance démographique qui caractérise les Basses-Laurentides, et tout particulièrement la MRC de Thérèse-De Blainville, il apparaît primordial de réajuster le financement dans le domaine de l'éducation afin de contrer les retards cumulés et permettre ainsi l'accessibilité à une éducation de qualité, qui devrait passer entre autres par la proximité des services offerts et ce, dans un environnement propice à l'apprentissage.

²³ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Plan stratégique 2005-2008, p.18).

ÉDUCATION**Akins, Fiona. 2007.**

Analyse des prévisions d'inscription – Collège Lionel Groulx. 7 p. Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles. 2007. Cadre d'organisation scolaire 2008-2009 (document de consultation). 80 p.

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles. 2005.

Cadre d'organisation scolaire 2006-2007. 31 p.

Communauté métropolitaine de Montréal. 2005. Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement. Montréal : CMM, 132 p.

Communauté métropolitaine de Montréal. 2002.

La vision stratégique. Document déclencheur. Tome 1 – Diagnostique.

Montréal : CMM, 307 p.

Jolicoeur et Associés (étude préparée pour le Pôle universitaire des Basses-Laurentides). 2007.

Étude de marché sur les besoins de formation universitaire de la population des Basses-Laurentides - Rapport de recherche. 110 p.

Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides. 2006.

Que savons-nous des causes de l'abandon scolaire dans la région des Laurentides? 45 p.

En ligne. <http://205.237.9.213/files/recherche/Rapport_PREL_AXE_1%20RESUME.pdf>.

Consulté le 20 octobre 2007.

Québec, Direction de la planification et du partenariat des Laurentides. 2007.

Le marché du travail dans la région des Laurentides.

Perspectives professionnelles 2006-2010. 152 p.

Québec, Direction de la planification et du partenariat d'Emploi-Québec Laurentides. 2007.

Les problématiques du marché du travail dans les Laurentides (version préliminaire). 76 p.

Québec, Emploi-Québec. 2007.

Plan d'action annuel d'Emploi-Québec – Région des Laurentides. Emploi-Québec, 74 p.

En ligne. <http://emploi Quebec.net/publications/pdf/15_admin_PAA20072008.pdf>.

Consulté le 3 octobre 2007.

Québec, Emploi-Québec Laurentides. 2006.

Rapport annuel de gestion des services publics d'emploi 2005-2006. 35 p.

En ligne. <<http://emploi Quebec.net/francais/regions/laurentides/publications.asp>>.

Consulté le 15 octobre 2007.

Québec, Emploi-Québec Laurentides. 2004.

Rapport annuel de gestion des services publics d'emploi 2003-2004. 30 p.

En ligne. <<http://emploi Quebec.net/francais/regions/laurentides/publications.asp>>.

Consulté le 15 octobre 2007.

Québec, ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, Direction de l'analyse économique et des projets spéciaux. 2006. Portrait socio-économique des régions du Québec - Éditions 2006. Québec : MDEIE, 111 p.

Québec, ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. 2007. Prévisions 2006-2015 du collégial. Enseignement ordinaire, temps plein. Québec : MELS, 108 p.

En ligne. <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Sipeec/donnees_2006/Prev_coll2006-2015_488361.pdf>.

Consulté le 10 août 2007.

Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des régions. 2006.

Portrait statistique de l'éducation. Région administrative des Laurentides. Québec : MELS, 57 p.

Québec, ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir. 2005. Plan stratégique 2005-2008 du ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir. Québec : MESL, 33 p.

RÉFÉRENCES *(suite...)*

Québec, ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. 2005. « La rentabilité du baccalauréat ». Bulletin statistique de l'éducation, no 32, 11 p.

Québec, ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs et Direction de la formation générale des adultes. 2005. État de la formation de base des adultes au Québec - Région des Laurentides. Québec : MELS, 13 p.
En ligne. < <http://www.mels.gouv.qc.ca/DFGA/politique/formationgenerale/pdf/41-3032-15.pdf> >.

Consulté le 3 octobre 2007.

Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2007.

Des valeurs partagées, des intérêts communs pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec-Les Laurentides, Plan d'action au ministère des Communautés culturelles et de l'immigration. 22 p.
En ligne. <<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanAction2007-Laurentides.pdf>>.

Consulté le 4 octobre 2007.

Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche prospective. 2007. Présence au Québec en 2007 des immigrants admis de 1996 à 2005. Québec : MICC, 38 p.

En ligne. <<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2007-immigrants-admis1996-2005.pdf>>.

Consulté le 4 octobre 2007.

SITES CONSULTÉS

Emploi-Québec. 2007. Emploi-Québec.

En ligne. <<http://emploi.quebec.net/francais/index.htm>>.

Consulté le 20 juillet 2007.

Institut de la statistique du Québec. 2007. Institut de la statistique du Québec.

En ligne. <<http://www.stat.gouv.qc.ca/>>.

Consulté le 20 juillet 2007.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2007.

En ligne. <<http://www.mels.gouv.qc.ca/>>.

Consulté le 30 juillet 2007.

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Monique Laurin, *directrice générale, Collège Lionel-Groulx*

Nadine Le Gal, *directrice générale, Pôle universitaire des Basses-Laurentides*

Élie Fallu, *président, Pôle universitaire des Basses-Laurentides*

Luc Parent, *agent de recherche, Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*

Michel Simard, *coordonnateur de la formation continue et des services aux entreprises, Collège-Lionel-Groulx*

Daniel Trempe, *directeur des ressources financières, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles*

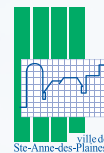
Yves Carignan, *directeur de la vie étudiante et des services auxiliaires, Collège Lionel-Groulx*

Entretien téléphonique

Michèle Tessier, *directrice, Service de la formation générale et professionnelle, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles*



MRC de Thérèse-De Blainville, 479, boul. Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion QC J6Z 1J9 Tél. : (450) 621.5546 Téléc. : (450) 621.2628



Imprimé sur papier 100 % postconsommation